



**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120410-20236-DE-1-1_0
Date de signature : 12/04/12
Date de réception : jeudi 12 avril 2012
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2012.424**

Séance publique du

10 avril 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : NUIT DES MUSÉES. CREATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE**

Le 10/04/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 4 avril 2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Étaient Présents :**

M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dahbia DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Jacques AGOPIAN à M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jacques GARCON à M. Stéphane PAOLI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. André GUINDE, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Chantal DAVENNE

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Michèle JONES donne lecture du rapport ci-joint.



08.07

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Direction Des Musées &  
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 10/04/12

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Michèle JONES

**Politique Publique** : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

**OBJET** : NUIT DES MUSÉES. CREATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Les musées d'Europe ont un rendez-vous privilégié tous les ans au printemps avec le public. Baptisée naturellement « Printemps des musées », la manifestation s'est ouverte dès 2001 à tous les musées des 39 signataires de la convention culturelle du Conseil de l'Europe.

Cet événement, imaginé en premier lieu pour attirer un public de proximité qui ne fréquente pas quotidiennement les musées et qui n'ose pas toujours franchir le seuil, s'est réincarné en 2005 en « Nuit des Musées ».

Conçue dans un esprit festif et convivial, cette « Nuit des Musées » Européenne débute au coucher du soleil pour s'achever vers une heure du matin. Elle est ainsi l'occasion de sensibiliser un plus large public à la richesse des collections de nos musées et de conquérir de nouveaux visiteurs et en particulier un nouveau public, plus jeune, plus noctambule comme les étudiants et jeunes gens qui ont souvent d'autres pratiques culturelles.

Chaque année la « Nuit des Musées » a un thème. Cette année, le thème retenu est « L'Eau ».

Cette manifestation peut être considérée comme une unité fonctionnelle par ses spécificités thématiques, scénographiques, chronologiques et géographiques, celles-ci entraînant des besoins différents selon leur nature, le temps et l'espace.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal n° 2004.0292 du 29 mars 2004 modifiée par la délibération n° 2004.0518 du 17 mai 2004, la création d'une unité fonctionnelle, accompagnée de sa

fiche opérationnelle indiquant l'ensemble des besoins ainsi que leurs montants respectifs et la procédure retenue, doit être adoptée par le Conseil municipal.

<b>Besoins</b>	<b>Montant des fournitures et services H.T</b>	<b>Observations</b>
Achat pellicules photo.	150 €	Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T
Location de piano	450 €	Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T
Représentations artistiques	8 150 €	Article 30 niveau 1
Plateaux repas	1 200 €	Sur marché en cours M 12015
Impression de 5 000 dépliants	500 €	Sur marché en cours A 9064
Médiateurs	480 €	Article 30 niveau 1
<b>Total de la manifestation « Nuit des Musées »</b>	<b>10 930 €</b>	<b>Procédure adaptée inférieure à 20.000 € H.T</b>

Le montant total des expositions dans le cadre de cette manifestation pour l'année 2012, s'élève donc à 10.930 euros H.T.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir:

- **ADOPTER** cette unité fonctionnelle et la fiche opérationnelle qui la compose, afin de permettre l'organisation de manifestations dans les musées de la Ville ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou le Madame le Conseiller Municipal, déléguée aux Musées, à signer toutes conventions ou tous documents se rapportant à cette manifestation.

**2012.424 - NUIT DES MUSÉES. CREATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 55</b>
<b>Présents</b>	<b>: 46</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 55</b>
<b>Pour</b>	<b>: 55</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12 avril 2012  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**